

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs



Geschied- en  
heemkundige kring  
van Uccle  
en omgeving

# UCCLENSIA

Revue bimestrielle - Tweemaandelijks tijdschrift

Septembre - September 2013

246



## Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement près de 350 membres cotisants.

A l'instar de nombreux cercles existants dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités : conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, éditions d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue "UCCLENSIA" qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

### **Administrateurs:**

Jean-Marie Pierrard (président)

Patrick Ameeuw (vice-président)

Pierre Goblet (trésorier)

Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire)

André Buyse, Léo Camerlynck, Eric de Crayencour,

Clément Forges, Marie-Jeanne Janisset-Dypréau,

Stephan Killens, Yvan Nobels,

Clémy Temmerman, Louis Vannieuwenborgh

**Mise en page d'Ucclesia :** André Vital

### **Siège social:**

rue Robert Scott, 9

1180 Bruxelles

téléphone: 02 376 77 43

courriel: [patrick.ameeuw@skynet.be](mailto:patrick.ameeuw@skynet.be)

N° d'entreprise 410.803.908

CCP: 000-0062207-30

IBAN : BE15 0000 0622 0730

### **Montant des cotisations:**

Membre ordinaire 10 €

Membre étudiant 5 €

Membre protecteur 15 € (minimum)

**Prix au numéro de la revue Ucclesia : 3 €**

# UCCLENSIA

Septembre 2013 - n° 246

September 2013 - nr 246

## Sommaire - Inhoud

Le château de Carloo : résultats des fouilles 2012 sous la place de Saint-Job à Uccle <i>Sylvie Byl, Céline Devillers, Michel Fourny et Philippe Sosnowska</i>	2
Premières mentions d'Uccle et de sa paroisse (cinquième et dernière partie) <i>Patrick Ameeuw</i>	10
La chanson des quatre fils Aymon ou la métamorphose des héros celtiques (première partie) <i>Clément Forges</i>	16
Ik Dien, Zei de Politieman (16) <i>Fritz Franz Couturier</i>	21
Nouvelles brèves	23
La vie du Cercle	26

En couverture : Dernier jour des fouilles de Saint-Job, le 15 juin 2012.

A l'avant-plan, le pavillon du château mis au jour.

En couverture arrière : Les fouilles de Saint-Job ont laissé place au creusement du bassin d'orage. Situation du chantier en avril 2013 (photo originale en couleurs par Jo Bidaine).

Publié avec le soutien de la Fédération Wallonie - Bruxelles, Services de l'Education permanente et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale et de la commune d'Uccle

# Le château de Carloo : résultats des fouilles 2012 sous la place de Saint-Job à Uccle

**Sylvie BYL, Céline DEVILLERS, Michel FOURNY  
et Philippe SOSNOWSKA**

*D'avril à juin 2012, la place de Saint-Job a fait l'objet de fouilles archéologiques destinées à mieux connaître le site des anciens châteaux de Carloo. Le chantier a été suivi de près par notre Cercle, notamment lors des visites hebdomadaires organisées de concert avec les archéologues. Nous en avons aussi régulièrement parlé dans nos précédentes éditions d'Ucclesia. Enfin, le 26 mars de cette année, une conférence commune a présenté le résultat de ces fouilles dans les locaux de Conservart. A cette date le rapport de fouilles venait d'être achevé<sup>1</sup>. Leurs auteurs ont bien voulu nous en faire une synthèse que nous sommes heureux de publier dans le présent numéro.*

PRÉALABLEMENT à la construction d'un second bassin d'orage par les intercommunales Hydrobru/Vivaqua, la place de Saint-Job fut une nouvelle fois investiguée par les archéologues. Organisée par la Direction des Monuments et Sites du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, la fouille a été menée, d'avril à juin 2012, par le CReA-Patrimoine de l'Université libre de Bruxelles et la Société royale d'Archéologie de Bruxelles.

Des éditions précédentes des bulletins du CHAFUE et de la SRAB avaient déjà évoqué les recherches, alors en plein déroulement<sup>2</sup>. Au terme de la phase d'étude, voici une synthèse des résultats.

La fouille a révélé un long mur, suivi sur 65,50 m, appartenant au château dans son état

du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le château était alors la propriété de Jean-Joseph-Philippe van der Noot, comte de Duras, qui avait alors fait appel au célèbre architecte Barnabé Guimard pour l'édification de l'ouvrage.

Ce mur délimitait le front sud du complexe castral, en bordure des douves. Il se caractérise par un soubassement massif doté d'un parement en pierres de calibre moyen taillées dans du grès ferrugineux. Certaines pierres portent, sur la face extérieure de parement, des marques de calibrage en chiffres romains. Ces marques indiquent la hauteur de la pierre afin de faciliter sa pose en assise régulière. Par exemple, les pierres marquées VIII ont une hauteur de 22 cm tandis que celles marquées XV mesurent 32 cm de hauteur. Au-dessus du parement en grès ferrugineux prenaient place deux bandeaux de pierres de petites dimensions en calcaire gréseux dont certaines présentaient aussi des marques de calibrage. Le reste de l'élévation du mur était en brique mais cette partie était nettement moins bien conservée.

Le calcaire gréseux est un matériau abondamment utilisé dans la construction bruxelloise depuis le Moyen Âge<sup>3</sup>. Les pierres étaient le plus souvent extraites des nombreuses carrières ouvertes autour de la ville. En effet, la région abrite de nombreux bancs de calcaire sableux et de grès dans les étages géologiques des sables bruxelliens et lédiens.

Le grès ferrugineux est quant à lui un matériau peu couramment rencontré dans les édifices de la Région bruxelloise. Il s'agit pourtant d'un grès tendre qui possède la caractéristique de durcir à l'air et qui est donc très résistant. On le retrouve

sporadiquement dans des constructions plus anciennes, comme la crypte du <sup>x</sup><sup>i</sup> siècle de la collégiale Saints-Michel-et-Gudule ou la première enceinte de Bruxelles qui remonte au <sup>x</sup><sup>iii</sup> siècle. On le retrouve un peu plus fréquemment dans des édifices du <sup>xviii</sup> siècle mais toujours dans une faible proportion, notamment à Uccle pour la petite chapelle Hauwaert située avenue Dolez, à Auderghem au prieuré de Rouge-Cloître et à la chapelle Sainte-Anne ou encore à l'abbaye de Forest.

diestien se situe en Campine entre Diest et Louvain et celle du grès ferrugineux bruxellien est localisée à Bruxelles et dans le Brabant wallon dans la région d'Ottignies. Un approvisionnement local est donc plus que probable.<sup>4</sup>

Derrière le parement, deux blocages ont été observés pour le mur des douves. La partie basse se constitue d'un blocage fait de tout-venant (réalisé à l'aide de moellons de calcaire gréseux, de grès ferrugineux et de fragments de brique mélangés à du mortier de chaux), alors que la partie haute



*Pendant trois mois, les archéologues accompagnés de nombreux bénévoles ont investi la place de Saint-Job. Photo S. Byl © MRBC*

Ce matériau ne semble pas avoir été utilisé lors des phases précédentes d'aménagement du château. Le choix de son utilisation pour le mur des douves pourrait s'expliquer par ses caractéristiques physiques. Il s'agit en effet d'un matériau qui a une résistance mécanique importante et une faible porosité. Le parement constituerait une sorte de barrage contre les dommages causés par l'immersion dans l'eau des douves pour les parties du mur construites en calcaire gréseux et en briques. Les formations géologiques de grès ferrugineux se retrouvent à deux endroits en Belgique : la formation du grès ferrugineux

est constituée de briques maçonnées. L'analyse du blocage a mis en évidence des moellons calcinés (qui pourraient constituer des remplois de matériaux de constructions antérieures ayant subi l'incendie de 1665), un conduit d'évacuation des eaux et de gros moellons de calcaire gréseux constituant des agrafes.

Du côté ouest, le mur marque un léger décrochement vers le sud. Le parement de cette zone est également constitué de pierres de grès ferrugineux mais de plus petite taille. Aucune marque de calibrage n'y a été observée. Ce décrochement du mur correspond à l'aile



*Le long mur dégagé lors de la fouille correspond au front sud du complexe castral, en bordure des douves. Photo S. Byl © MRBC*

principale du corps de logis du château. Du côté est, le mur qui délimitait les douves se prolonge par un pavillon d'entrée dans le domaine. Les plans cadastraux du XIX<sup>e</sup> siècle montrent en effet que l'entrée dans la cour du château était encadrée par deux pavillons situés à l'est de l'esplanade, de part et d'autre d'une nouvelle drève aboutissant à la route de Charleroi (actuelle chaussée de Waterloo). C'est le pavillon sud qui a été en partie dégagé, ce qui permet désormais de connaître l'emprise du domaine de ce côté de

façon certaine.

Orienté nord-sud, le pavillon forme un bâtiment de plan rectangulaire édifié en brique avec une anglée en pierres de calcaire gréseux. Il est divisé en trois espaces intérieurs dont les murs gardaient des traces d'enduit blanc. Le sol de l'espace central était constitué de carreaux en terre cuite, définissant un niveau de circulation, à 1,20 m sous celui de la place actuelle.

Le meilleur état de conservation du pavillon par rapport aux autres murs examinés peut s'expliquer par le fait que les deux pavillons n'ont pas été détruits en même temps que le château lors de la Révolution brabançonne. Ils sont effectivement restés debout jusqu'à l'aménagement de la place en 1910. Un rapport concernant le choix du meilleur terrain pour la construction de la nouvelle église de Saint-Job en 1911 relate d'ailleurs qu'après la destruction du « vieux château des seigneurs de Saint-Job », monsieur Schülte avait installé sa blanchisserie dans les dépendances, « certain d'y trouver toujours la grande quantité d'eau qui lui était nécessaire »<sup>5</sup>.

En raison des mauvaises conditions climatiques du printemps dernier, l'élevation conservée vers le bas du long mur des douves n'a pas été entièrement dégagée. Toutefois,

un sondage profond, ouvert par l'entrepreneur le long du mur et le suivi de la démolition des vestiges ont permis quelques observations en profondeur. Le parement en grès ferrugineux se développe sur une hauteur de 1,20 m correspondant à quatre assises. Le mur reposait sur un important massif de fondation débordante, situé à environ 4 m sous le niveau actuel de la place. Des éléments en bois constituant probablement un radier de fondation sur pilotis ont aussi été observés. Cette technique d'implantation des fondations s'appliquait alors

au milieu marécageux instable que forme le fond du vallon du Geleytsbeek qui alimentait les douves du château.

Le mur des douves englobe de nombreux vestiges de murs antérieurs. L'affirmation d'une reconstruction totale du château telle que proposée par Jacques Lorthiois à la suite des fouilles de 1998<sup>6</sup> doit être nuancée. Il paraît plus opportun de parler d'une profonde phase de réaménagement.

L'étude de la mise en œuvre de ce mur permet d'autres constats très intéressants. Tout d'abord, au sujet de l'organisation du chantier. Les matériaux, plus particulièrement le format des briques, indiquent deux approvisionnements différents, correspondant également à deux parties distinctes du domaine. Côté ouest, le corps de logis du château a été reconstruit avec des briques de grand format. L'élévation du reste du mur, bordant la cour intérieure et aboutissant à l'est au pavillon d'entrée, présente quant à elle des briques de format plus petit. Soit il s'agit de deux productions chronologiquement proches

mais au produit fini distinct, soit les briques de grand format constituent des remplois provenant de phases antérieures du château. L'utilisation concomitante de briques de grand format neuves et de remploi est également envisageable.

Ensuite, le phasage de ce dernier chantier à Carloo se devine quelque peu. Plusieurs indices laissent à penser que la première étape fut l'installation du soubassement massif du mur, doté du parement en grès ferrugineux. L'élévation du mur semble avoir ensuite été réalisée par portions de bâtiments, entreprise de l'ouest vers l'est, avec comme phase finale la construction du pavillon.

Cette hypothèse est notamment induite par la présence d'une couture formée par deux pierres de grès ferrugineux disposées perpendiculairement au parement. Cette couture, qui ne se poursuit pas sur les pierres des assises inférieures, pourrait révéler un phasage entre la construction du soubassement massif et l'élévation du bâtiment. Elle aurait pu également former un repère de limite du bâtiment lors du chantier.



*Le parement conservé du long mur présentait des pierres blanches et des grands blocs de grès ferrugineux. Du côté de l'intérieur du château, la maçonnerie intègre plusieurs massifs en brique appartenant aux phases antérieures. Photo S. Byl © MRBC*



*L'un des deux pavillons qui encadraient l'entrée dans le domaine a été en partie mis au jour.*

*Photo S. Byl © MRBC*

Le matériel récolté lors la fouille est peu abondant et n'est malheureusement pas attribuable aux périodes d'occupation du château mais provient de remblais postérieurs. Beaucoup d'artefacts trop fragmentaires n'ont pu être identifiés mais certains ont cependant pu être datés de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette datation correspond à l'aménagement actuel de la place de Saint-Job.

Parmi les objets datés, une bouteille en verre à section carrée porte l'inscription « DEYMANN DRUART-BRUXELLES » (voir figure 6, n° 1). Il s'agit d'une bouteille en verre de « Deymann Bitter », un apéritif à base de plantes très à la mode à cette époque. Il n'est pas possible de dater précisément cette bouteille mais la fondation de la fabrique Deymann date de 1855.

Quelques fragments de céramique ont pu également être datés. La céramique rencontrée est principalement d'usage domestique. Il s'agit de bols, de tasses ou encore d'assiettes.

Un petit fragment de faïence décoré sur les deux faces d'un motif imprimé dit de « motif dentelle »

de couleur bordeaux a pu être daté de la fin du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> siècle par comparaison avec une tasse produite à La Louvière présentant un motif similaire (n° 2)<sup>7</sup>.

Un autre fragment de panse d'un récipient en grès cérame a pu être identifié par sa pâte grise et sa glaçure salifère grise mais surtout par son décor au bleu de cobalt (n° 3). Les décors au bleu de cobalt apparaissent sur les grès de Westerwald à partir du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup> et sont encore fabriqués de nos jours.

Enfin, un vase en faïence de type « blanc industriel » est de forme tronconique, à fond légèrement concave et bord rabattu vers l'extérieur (n° 4). Au revers apparaît une marque estampillée en noir composée d'un blason orné d'un lion se tenant debout et surmonté d'une couronne murale. Ce blason est cerné par les lettres « B et F » et surligné par le texte : « Made in Belgium ». Ce vase, de fabrication industrielle, provient de la faïencerie Boch Frères Keramis et peut être daté par son cachet de l'année 1900<sup>9</sup>.

\*\*\*

## À la suite de cette dernière campagne de fouilles sous la place de Saint-Job, que pouvons-nous conclure ?

Le principal apport est la mise au jour du long mur qui bordait les douves du château du XVIII<sup>e</sup> siècle appartenant au Comte de Duras. La recherche permet donc de compléter nos connaissances du dernier état du château, qui a laissé peu de traces dans les archives en raison de sa courte existence. Le nom de l'architecte, le réputé Barnabé Guimard, est aujourd'hui connu, de même que la date précise de son réaménagement en 1772. Le plan rectiligne du domaine de cette époque était bien connu d'après les sources anciennes. Son implantation exacte est désormais mieux définie grâce au dégagement du pavillon oriental, qui a en plus fourni un niveau de circulation. D'intéressantes réflexions quant à l'aspect constructif sont posées. Ainsi, il paraît plus opportun de parler d'un profond réaménagement que d'une reconstruction totale. Nous avons aussi évoqué l'organisation du chantier qui transparait dans la mise en œuvre

du mur : d'abord le soubassement massif puis l'élévation d'ouest en est. Enfin, la présence d'un radier de fondation en bois correspond bien au principe de la construction du château dans un milieu marécageux.

### Au sujet du château de Carloo :

Sylvie BYL, Céline DEVILLERS, Michel FOURNY et Philippe SOSNOWSKA, Le château de Carloo : nouvelles fouilles préventives sous la place de Saint-Job à Uccle (Br.), *Archaeologia Mediaevalis*, 36, 2013, p. 29-31.

Xavier DUQUENNE, Un projet de théâtre à Bruxelles en 1763 par l'architecte Guymard, *Cahiers bruxellois*, 43, 2011-2012, p. 234-241.

Sylvianne MODRIE et Jacques LORTHIOIS, *Les châteaux de Carloo. Archéologie et Histoire*, Bruxelles, 2000.

Jean-Marie PIERRARD, Fouilles à la place Saint-Job, *Ucclesia*, 47, 1973, p. 8-10.



*Le sol du pavillon d'entrée était recouvert de carreaux en terre cuite. Photo S. Byl © MRBC*

<sup>1</sup> *Recherche archéologique sur la place de Saint-Job (UC 001-02) : rapport d'intervention*, par Sylvie Byl et Céline Devillers avec la collaboration de Nathalie Bloch *et al.*, MRBC-DMS, CReA-Patrimoine ULB & SRAB, 1<sup>er</sup> mars 2013, 42 p. <sup>2</sup> *Ucclesia* n° 238, janvier 2012, p. 28-30 ; n° 239, mars 2012, p. 14-17 ; n° 240, mai 2012, p. 12-16, n° 241, sept. 2012, p. 13-19 ; Bulletin d'information de la SRAB, n° 66, mars 2012 ; n° 67, juin 2012.

<sup>3</sup>É. HENNAUT, Le chantier de la reconstruction : organisation, matériaux et techniques, *in* : V. HEYMANS (dir.), *Les maisons de la Grand-Place de Bruxelles*, Bruxelles, 2011, p. 69-85.

<sup>4</sup> Sur le grès ferrugineux : K. BOS et Fr. GULLENTOPS, Ijzerzandsteen als bouwsteen in en rond het Hageland, *Bulletin van de Belgische Vereniging voor Geologie*, 99-2, 1990, p. 131-151.

<sup>5</sup> Texte imprimé intitulé *Avantage du terrain du «Ham»* (Archives Générales du Royaume, Archives Ecclésiastiques, église Saint-Pierre à Uccle, n° 31.463).

<sup>6</sup> S. MODRIE et J. LORTHOIS, *Les châteaux de Carloo. Archéologie et Histoire*, Bruxelles, 2000, p. 36.

<sup>7</sup> M. VERBOOMEN et R. VAN SCHOUTE, *Dictionnaire des motifs de la Faïence fine imprimée en Belgique*, Bruxelles, 2006, p. 72.

<sup>8</sup> M. BARTELS, *Steden in scherven. Vondsten uit beerputten in Deventer, Dordrecht, Nijmegen en Tiel (1250-1900)*, 2 t., Zwolle,

Amersfoort, 1999 ; Marc MEGANCK et Alain GUILLAUME, *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles. 19. Quartier Louise*, Bruxelles, 2009.

<sup>9</sup> M. DE SAINT-BEAU BARSZ, *Boch-Keramis, La Louvière, 1841-1991 : marques et histoire*, Bruxelles, 1996, p. 80.



*Une couture formée par deux grès ferrugineux est apparue dans le blocage du mur des douves.  
Photo S. Byl © MRBC*



n° 1



n° 2

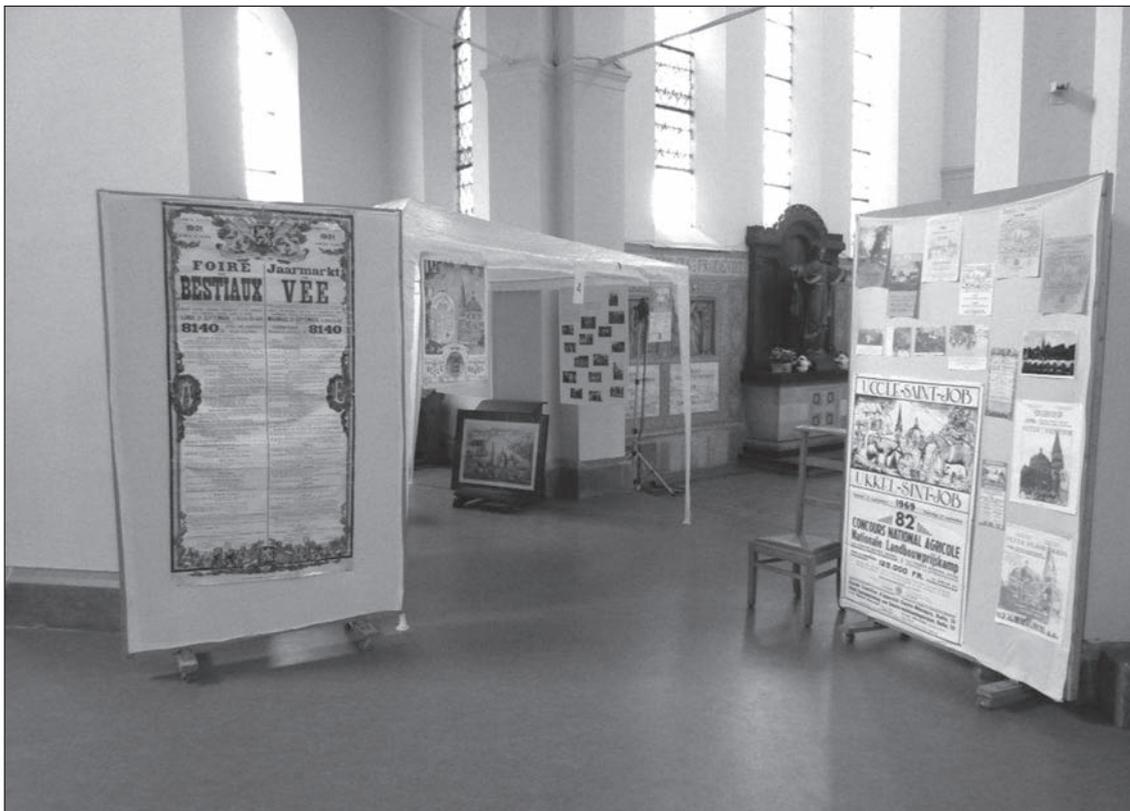


n° 3



n° 4

*Le matériel récolté lors la fouille, peu abondant, n'est pas attribuable aux périodes d'occupation du château mais provient de remblais postérieurs. Photo S. Byl © MRBC*



*Vue de l'exposition sur "Carloo Saint-Job au temps jadis", organisée en juin 2013 dans l'église Saint-Job.*

*(illustration de l'article page 23)*

# Premières mentions d'Uccle et de sa paroisse

(Cinquième et dernière partie)

---

**Patrick Ameeuw**

*Les premières mentions d'Uccle proviennent de chartes datant des années 1096 à 1117. Avant d'examiner ces textes qui remontent à une époque très différente de la nôtre, il a paru utile de rappeler le contexte historique dans lequel ceux-ci ont été rédigés. Dans la première partie (parue dans *Ucclesia* n° 242), nous avons abordé tour à tour le duché de Brabant, l'évêché de Cambrai, l'archidiaconé de Brabant, la réforme grégorienne et l'abbaye d'Affligem. Dans la deuxième partie (*Ucclesia* n° 243), nous avons évoqué le prieuré (devenu plus tard abbaye) de Forest. Dans la troisième partie (*Ucclesia* n° 244), nous nous sommes enfin attaqués au contenu des textes eux-mêmes en nous penchant sur la situation de la paroisse primitive de Forest-Uccle. Nous avons ensuite poursuivi (quatrième partie, *Ucclesia* n° 245) en exposant le système du personat, la rédaction des chartes de Cambrai, le cas de la charte de Gaucher et enfin la biographie de cette personnalité centrale dans l'analyse de nos chartes. Cette cinquième et dernière partie reprend ce qui précède pour faire office de conclusion.*

## 9. EN GUISE DE CONCLUSION, LES CHARTES DE 1105 ET DE 1117 DANS LEUR CONTEXTE

La confrontation de nos chartes à la biographie de Gaucher permet une relecture de celles-ci et une tentative de reconstitution du statut de l'autel de Forest-Uccle au tournant du XI<sup>e</sup> siècle.

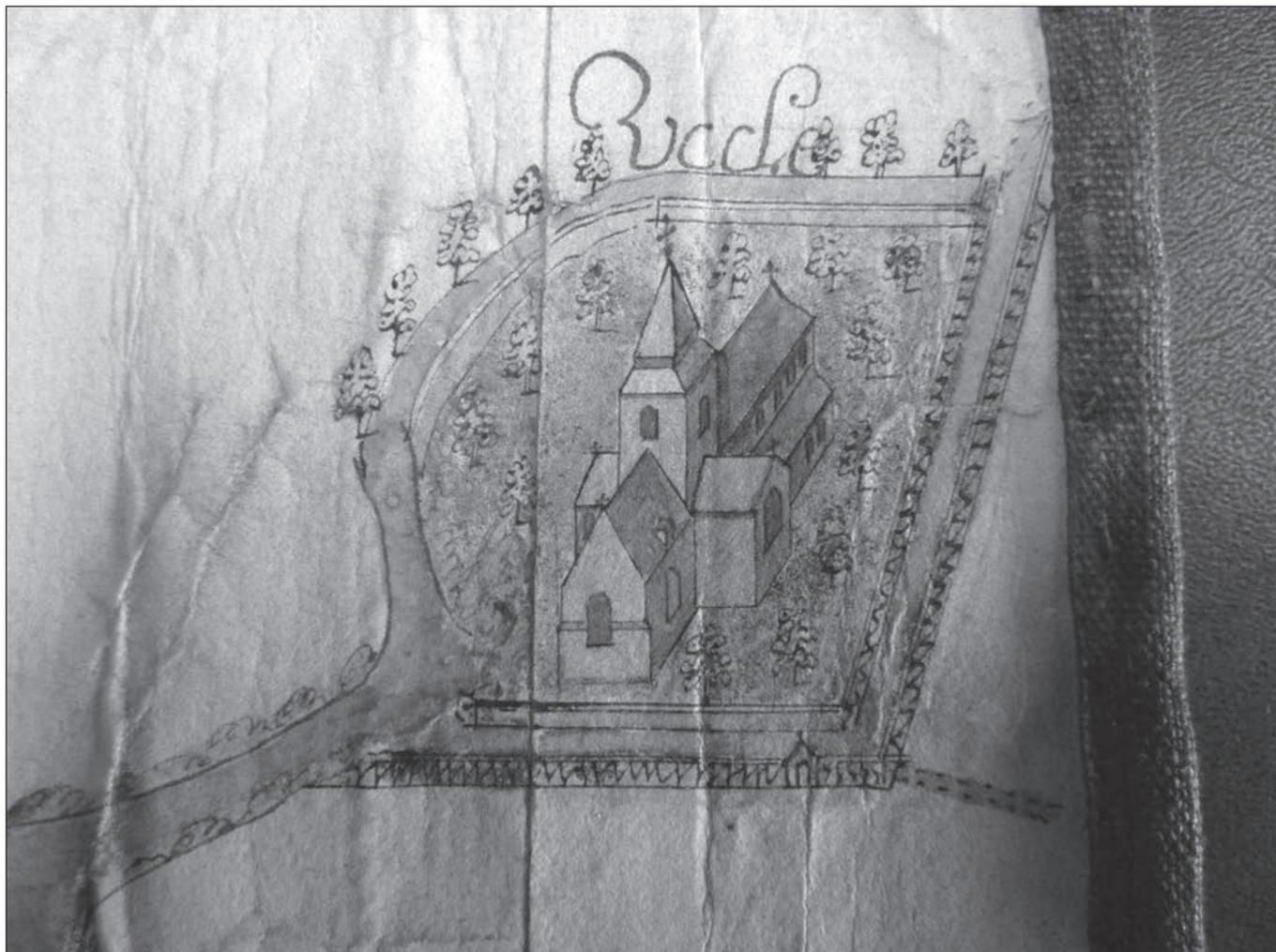
### Le personat de Forest-Uccle

On a vu que la donation par Gaucher de l'autel de Forest-Uccle en faveur du prieuré de Forest (en 1117) ne pouvait se comprendre que par l'existence de droits propres sur cet autel, en l'occurrence ceux découlant du personat. Sinon, ni comme ancien évêque, ni comme archidiacre restitué, Gaucher n'aurait eu de raison d'intervenir dans ce transfert, d'autant plus que Forest-Uccle avait déjà été incorporé à l'abbaye d'Affligem douze ans plus tôt.

Gaucher a sans doute obtenu ce personat alors qu'il exerçait la charge d'archidiacre de Brabant, c'est-à-dire entre 1086 et 1093.

Lorsqu'il accède à la dignité d'évêque de Cambrai en 1093, il a pu se maintenir comme *persona* de Forest-Uccle. La possession d'un autel n'était en effet pas incompatible avec la fonction épiscopale. On en a rencontré de nombreux autres exemples. Par contre, l'excommunication dont il fut frappé une première fois en 1096<sup>1</sup>, l'excluant de la communauté des chrétiens, a dû lui faire perdre les bénéfices qu'il avait pu conserver après son accession à l'épiscopat. Parmi ceux-ci, le personat de Forest-Uccle.

**L'acte de 1105 :  
donation de l'autel de Forest-Uccle  
à l'abbaye d'Affligem**



*L'ancienne église d'Uccle, d'après l'Atlas terrier de l'hôpital de Saint-Jean, 1711  
(Archives du CPAS de Bruxelles)*

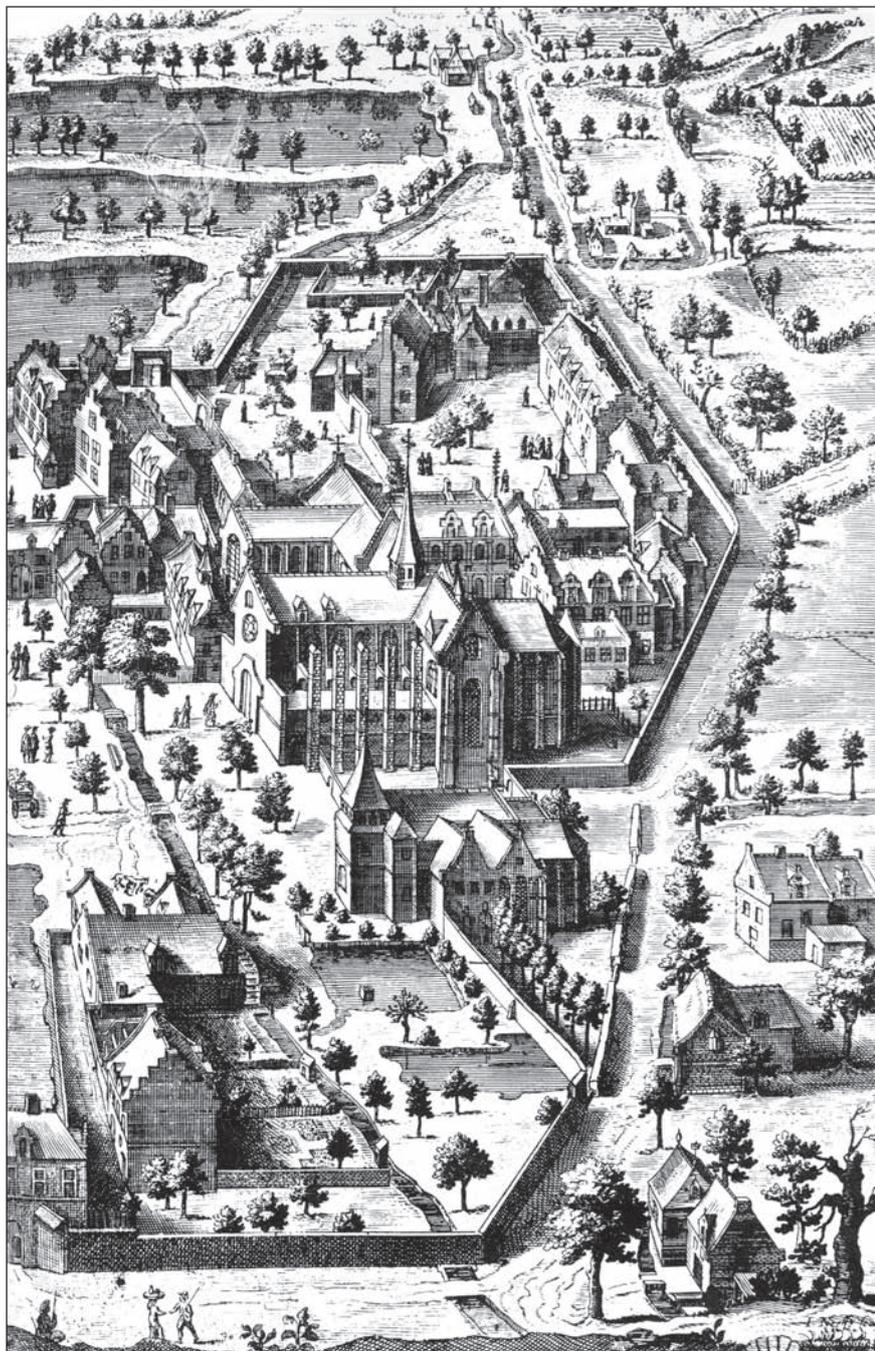
La donation de l'autel de Forest-Uccle à l'abbaye d'Affligem est liée au déménagement des moniales de Meerhem à Forest. Il s'agissait de soutenir ce projet en cédant à Affligem, dont les sœurs dépendaient, les droits sur la paroisse où elles s'installeraient. L'évêque de Cambrai, Odon, a fait ce geste en faveur de Fulgence, abbé d'Affligem, en libérant du personat l'autel de Forest-Uccle. De telles cessions se réalisaient normalement avec l'accord du détenteur de l'autel, la *persona*, qui de manière plus ou moins explicite renonçait à ses droits. Mais, dans ce cas-ci, il n'y avait plus de *persona* légitime depuis que Gaucher, excommunié en 1096 puis à nouveau en 1103, avait perdu son bénéfice pastoral.

Odon n'a pas hésité à laisser Gaucher hors jeu, non seulement en raison de l'excommunication qui frappait ce dernier, mais aussi à la suite du

conflit personnel qui l'opposait à l'évêque déchu. Au moment où il rédigeait la charte en faveur d'Affligem (entre le 2 juillet et le 25 décembre 1105), Odon – qui venait d'accéder à l'épiscopat – était empêché d'entrer à Cambrai, le siège de son diocèse, par le fait de Gaucher qui se maintenait illégalement dans la ville.

Dans la charte d'Odon, rien ne transparait cependant de cette situation exceptionnelle où le véritable possesseur de l'autel était écarté de la donation.

En effet, selon les usages de la chancellerie de Cambrai à cette époque, les actes de cession d'autel présentaient l'évêque comme seul acteur de la donation sans mentionner le nom du véritable donateur qui pourtant, comme l'a montré Duvosquel, participait à la transaction.



*L'abbaye de Forest d'après une gravure de R. Blockhuysen (dans SANDERUS A. Chorographia sancta Brabantiae, I, Den Haag, 1726). On y reconnaît l'église paroissiale de Saint-Denis à l'avant d'un sanctuaire beaucoup plus important : l'église abbatiale de Forest actuellement disparue (à la suite de la Révolution française). Au milieu, coule le Geleystsbeek.*

Aussi, lorsque Fulgence rapporte que l'église de Forest lui avait été concédée par Odon (*in ecclesia forestensi ab odone cameracensi episcopo nobis tradita*)<sup>2</sup>, il n'emploie pas de formule de complaisance mais reflète la réalité des faits. Ce serait bien l'évêque

de Cambrai Odon qui aurait agi personnellement dans la concession de l'autel de Forest-Uccle, sans intervention d'une *persona* ou de quelque autre donateur.

### **La restitution de 1109**

En 1109, Gaucher – qui avait enfin renoncé à ses prétentions sur Cambrai – obtenait en retour la restitution des dignités qu'il avait détenues auparavant, comme celles d'archidiacre de Brabant ou de trésorier du chapitre de Tournai. A celles-ci, on peut ajouter des bénéfices plus modestes comme le personat de Forest-Uccle. En cette occasion, Gaucher reçut même du pape Pascal II une charte confirmant cette réhabilitation. L'ancien évêque, redevenu archidiacre de Brabant, avait donc les armes pour remettre en cause la décision qu'Odon avait prise en 1105. Les a-t-il utilisées pour compromettre Odon et aussi Fulgence, bénéficiaire de l'opération? On l'ignore, mais toujours est-il que la possession de l'autel de Forest-Uccle par Affligem souffrait désormais d'une incertitude juridique.

### **Les actes de 1117 : transfert de l'autel de Forest-Uccle au prieuré de Forest**

En 1117, l'autel de Forest-Uccle est transféré de l'abbaye d'Affligem au prieuré de Forest. Cette cession apparaît comme la suite logique de la première donation. Les moniales vivaient depuis une dizaine d'années à Forest et leur couvent devait être suffisamment établi pour être à même

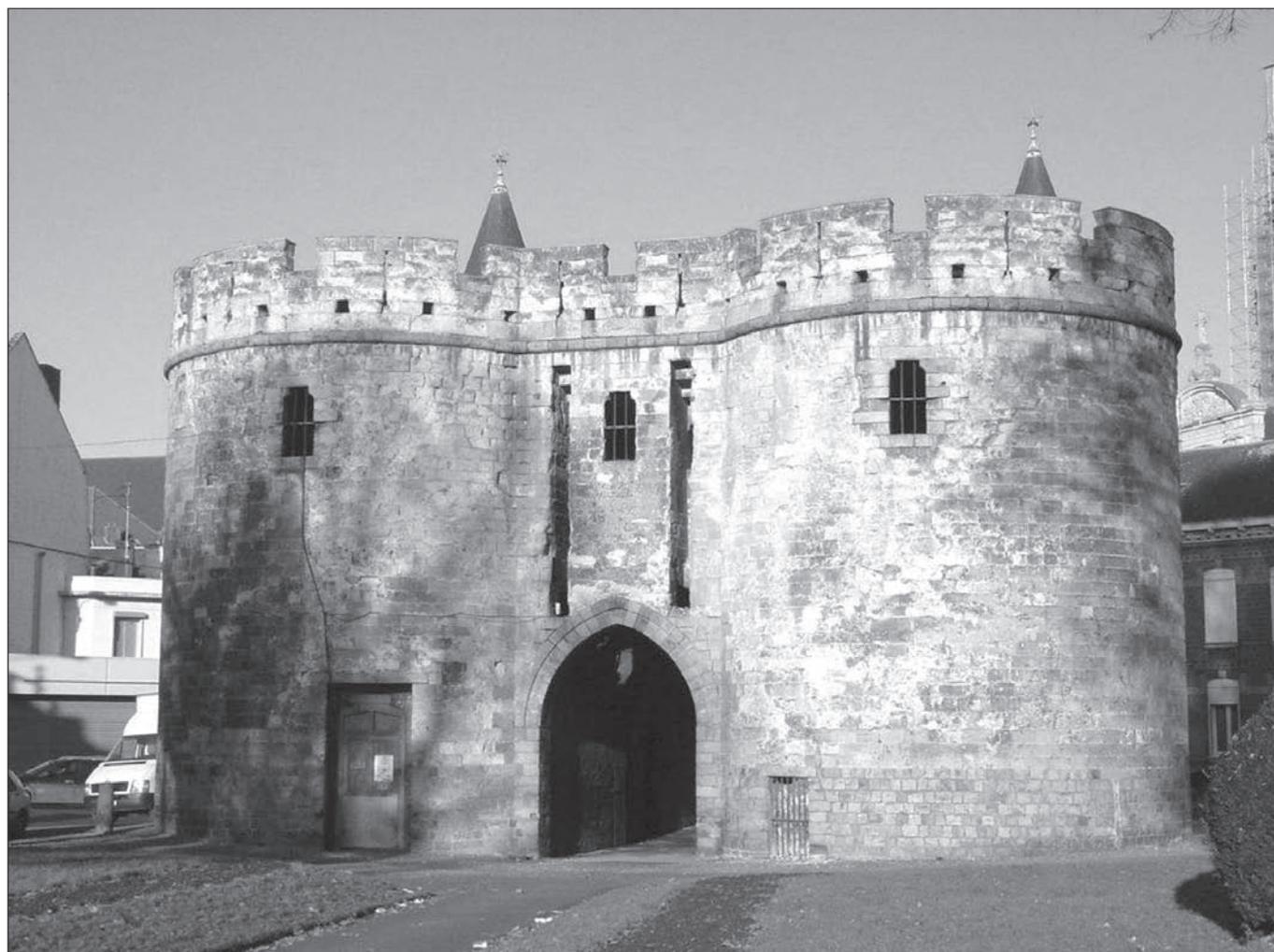
d'assurer lui-même la charge de la paroisse sur le territoire de laquelle il était installé.

La charte de l'évêque de Cambrai, Burchard, est rédigée selon les mêmes canons que celle de son prédécesseur, Odon. Burchard se présente également comme le seul responsable du transfert, bien que la donation provienne de l'abbaye d'Affligem qui cédait à son prieuré l'autel de Forest-Uccle. On l'a vu, l'occultation du véritable donateur était d'usage courant dans la chancellerie cambrésienne.

Par contre, l'existence d'une seconde charte, au dispositif identique, datant de la même année mais signée par Gaucher, apparaît d'abord comme une singularité.

réalité sa propre nécessité. Comme la donation antérieure, celle de 1105, pouvait être remise en question par Gaucher, ses bénéficiaires (l'abbé d'Affligem, les moniales de Forest et les autres protecteurs de celles-ci) avaient intérêt à obtenir l'approbation officielle, même tardive, de l'ancien évêque, et de lever ainsi les risques de contestation créés par la bulle papale de 1109.

Pour y aboutir, il fallait d'abord que l'évêque en fonction acceptât une telle rentrée en scène de Gaucher. Cela n'aurait pas été possible du temps d'Odon (1105 à 1113) qui avait directement souffert du schisme de Gaucher, mais son successeur, Burchard (1114-1116 à 1130), qui accéda à l'évêché de Cambrai après le conflit et qui avait d'ailleurs



*Cambrai : la porte de Paris (XIV<sup>e</sup> siècle), faisant partie des fortifications de la ville épiscopale.*

Elle semble a priori inutile, faisant double emploi avec le diplôme de Burchard. Mais elle a en

lui-même des liens étroits avec la cour impériale, n'avait plus de raisons d'éprouver les mêmes griefs envers Gaucher<sup>3</sup>.

Une modification au statut de l'autel de Forest-Uccle, en l'occurrence son transfert d'Affligem à Forest, fournit l'occasion de régler la question. On peut reconnaître de réelles qualités diplomatiques dans le chef des protagonistes car ce transfert permettait d'obtenir l'aval de Gaucher sans déjuger Odon. En effet, la rédaction par Gaucher d'un acte confirmant sans plus la donation de 1105 en faveur d'Affligem aurait pu être considérée comme une atteinte à l'autorité d'Odon.

Il y eut donc en 1117 deux chartes ayant le même objet, l'une – classique – émanant de l'évêque de Cambrai, l'autre – exceptionnelle – produite par Gaucher.

Les deux chartes s'ignorent mutuellement. Peut-être s'agissait-il de respecter les rôles et de ménager les susceptibilités de chacun. Burchard ne se réfère qu'à l'acte de son prédécesseur Odon, ce qui est conforme aux usages de la chancellerie<sup>4</sup>. Gaucher, quant à lui, agit seul, presque comme s'il était toujours évêque en titre, en conformité plutôt avec son tempérament. Il s'autorise par exemple à décharger l'autel de Forest-Uccle des droits de gîte dus non seulement à l'archidiacre mais aussi à l'évêque. S'estimait-il, comme ancien évêque, habilité à le faire? A-t-il voulu signer une charte aux dispositions identiques à celle de Burchard? Il est difficile d'en savoir plus<sup>5</sup>.

Mais lorsqu'il concède l'autel, libre du personat, aux sœurs de Forest, il intervient en qualité de *persona* de Forest-Uccle plutôt que d'archidiacre du Brabant, même s'il se désigne sous ce titre. Cette dernière fonction ne justifiait pas la nécessité d'une charte distincte signée par Gaucher. C'était l'affaire de l'évêque de Cambrai. En revanche, l'accord de Gaucher restait indispensable en tant que possesseur de l'autel de Forest-Uccle.

C'est ce contexte qui doit expliquer que les deux actes de 1117 évoquent à nouveau la libération du personat alors que celle-ci avait déjà été accordée par Odon douze ans plus tôt. En principe il n'y avait plus de raison d'en reparler. Mais il dut paraître opportun de réaffirmer la suppression du personat suite aux conditions litigieuses dans lesquelles elle avait été opérée en 1105.

## Autres protagonistes

L'importance de la charte de Gaucher est soulignée par la qualité des témoins qui la souscrivent. On y retrouve rien moins que le duc de Brabant, Godefroid I<sup>er</sup>, et le châtelain de Bruxelles, Francon le Vieux. Ces deux personnages, qui représentent les principales autorités laïques de la région, sont aussi reconnus comme les premiers protecteurs du prieuré de Forest. Leur présence parmi les signataires de l'acte de Gaucher souligne l'importance qu'ils accordaient à la nouvelle fondation et leur souci de régler un contentieux qui pouvait nuire à son épanouissement. On peut imaginer que Godefroid I<sup>er</sup> et Francon soient intervenus personnellement pour encourager l'établissement des chartes de 1117 (et sans doute ont-ils déjà joué un rôle semblable dans l'acte d'Odon en 1105). La présence des autres témoins de la charte de Gaucher<sup>6</sup>, toutes personnalités de choix, ne fait que confirmer ce qui précède.

Mais indépendamment des rôles cruciaux de Godefroid, Francon ou Odon, l'acteur principal de ces initiatives qui ont conduit à la fondation puis à la croissance de Forest ne peut être autre que Fulgence. Le premier abbé d'Affligem est chaque fois désigné comme le bénéficiaire des donations de l'autel de Forest-Uccle, tant en 1117 qu'en 1105. Les trois chartes précisent que c'est à sa demande qu'ont été accordées les donations. On retrouve dans leur exposé des expressions presque identiques : « *petitionis (...) Fulgentij (...) condescendens ...* » (Odon 1105) ; « *accepta (...) fulgentij (...) petitione* » (Burchard 1117) et « *petitione (...) fulgencij ....* » (Gaucher 1117). A chaque fois, les auteurs des chartes, surtout des deux diplômes épiscopaux, témoignent en outre de leur respect et de même leur affection envers l'abbé d'Affligem. On soupçonne que Fulgence ait agi auprès des principaux protagonistes (clercs comme Burchard et Gaucher, laïcs comme le duc et le châtelain) en vue de lever l'incertitude juridique pesant sur ses droits relatifs à l'autel de Forest-Uccle.

On ne s'étonnera pas non plus de retrouver ces chartes dans le cartulaire d'Affligem comme dans celui de Forest. On peut y voir un effet de la

prudence dont l'abbé d'Affligem a fait preuve tout au long de sa carrière monastique, prudence dont on peut voir un bel exemple dans la bulle papale de 1119 par laquelle Fulgence a fait confirmer par le pape Calixte II (1119-1124) les nombreuses possessions d'Affligem (parmi lesquelles le prieuré de Forest et la paroisse attenante).

## 10. QUELQUES QUESTIONS

Si l'on admet le rôle que Gaucher a joué à Forest-Uccle au tournant du XI<sup>e</sup> siècle, de nouvelles questions nous viennent à l'esprit quand on se penche sur l'histoire de la paroisse.

Quelle était la situation de celle-ci avant que Gaucher n'en fût devenu la *persona*, c'est-à-dire avant les années 1086-1093 ? Le futur prélat a-t-il succédé à une autre *persona* ou fut-il le premier à en porter le titre ? Pour tenter de répondre à ces questions, il faudrait mieux connaître les origines de la paroisse, sans doute liées à celles d'un domaine et qui pourraient remonter à l'époque carolingienne. J'espère pouvoir y revenir prochainement, notamment par l'évocation des dîmes qui ont grevé la paroisse.

Ce qui a été avancé sur le rôle de Gaucher à Forest-Uccle soulève aussi des questions sur la fondation du prieuré de Forest. Si la paroisse s'est trouvée sans *persona* lorsque l'évêque Odon, en 1105, l'incorpora à l'abbaye d'Affligem, on peut se demander quel rôle cette vacance a joué dans le choix de Forest pour l'installation des moniales. Ici aussi, il y a encore matière à réflexion.

<sup>1</sup> Et une deuxième fois en 1103.

<sup>2</sup> Charte (datée de 1106-1121) par laquelle Fulgence déclare avoir transféré à Forest le monastère de femmes (primitivement installées à Meerhem). DE MARNEFFE E. *op. cit.*, n° XVI, p. 30-32.

<sup>3</sup> De son côté, Gaucher devait aussi se montrer plus conciliant envers le nouvel évêque.

<sup>4</sup> A noter que parmi les témoins de l'acte, on retrouve Raoul, également archidiacre de Brabant.

<sup>5</sup> Dans la suscription de sa chartre, Gaucher résume bien sa situation en se présentant sans fard : « ... *ego walcherus licet inutilis sacerdos dei tamen gratia sancteque sedis apostolice misericordia bragbatensium Archidiaconus ...* » (moi, Gaucher, évêque inutile mais, par la grâce de Dieu et la miséricorde du Saint Siège, archidiacre de Brabant). Voir aussi DUVIVIER Ch. *L'archidiaconat ...* p. 20.

<sup>6</sup> Voir plus haut.



Portrait du pape Pascal II (1099-1118)  
(Wikipédia).

# La chanson des quatre fils Aymon ou la métamorphose des héros celtiques

(1<sup>e</sup> partie)

---

**Clément Forges**

## 1. Rémanence du cheval Bayard à Uccle et dans les alentours

La version écrite la plus ancienne de la chanson des quatre fils Aymon remonte au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Depuis lors, cette épopée a influencé auteurs, musiciens, artistes dont, en particulier, Olivier Strebelle. Très tôt, le célèbre sculpteur ucclais s'est, en effet, affirmé par son imposant cheval Bayard et ses cavaliers, un ensemble de bronze et de céramique, présent en 1958 à l'exposition universelle de Bruxelles et attribué ensuite au pont mosan des Ardennes à Namur.

Le mirifique sculpteur qu'est Olivier Strebelle est, faut-il le rappeler, né à Uccle en 1927 et a eu deux artistes peintres pour parents, Rodolphe Strebelle et Clara Cochius, ainsi que deux frères aînés, eux aussi liés aux arts, le peintre Jean-Marie et l'architecte Claude.

La fougueuse réalisation d'Olivier Strebelle, le beau cheval Bayard, a été suivie par les innombrables exploits du sculpteur, exploits révélés au-delà des limites d'Uccle et des frontières belges : *L'Allée des Athlètes* pour les jeux olympiques de Pékin en est un admirable exemple. Toutefois, quasiment toutes les œuvres d'Olivier Strebelle ont été créées

dans son atelier ucclais, là où il se serait sans doute écrié dans un de ses nombreux moments d'enthousiasme : *"Je suis le plus ucclais des Ucclais !"*

La cité d'Uccle bénéficie sur son sol de deux œuvres - parmi d'autres - très attachantes d'Olivier Strebelle, l'apaisante tombe des chers parents au cimetière de Verrewinkel et la statue chaleureuse



*Le "Cheval Bayard", œuvre d'Olivier Strebelle (1958).*

de l'accueil, au bord du bois de la Cambre, près de la pelouse des Anglais, autrement dit au "carrefour Waterloo-Churchill".

Quatre décennies après son cheval Bayard à la rapide allure, pour le cent cinquantième anniversaire de la Belgique, Olivier Strebelle a, de nouveau, glorifié les Aymonides, par le grand cheval Bayard rétractile, déployant et repliant son galop de toiles et d'acier, sur la péniche qui navigua sur tous les fleuves, rivières et canaux belges.

C'est précisément près de la Meuse, selon la légende, que Renaud et ses frères ont trouvé refuge ; ils se sont abrités dans le château de Montessor alias Château-Regnault, près de Monthermé ; les sabots de Bayard ont frappé de nombreux rochers comme la Roche-Bayard à Dinant ; le souvenir des héros s'est également perpétué dans des lieux publics comme les rues des quatre fils Aymon à Paris et à Bruxelles.

A Bruxelles, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, une petite rue qui s'ouvre dans l'actuelle rue de la Régence, la petite voie publique du cheval-fée, était appelée *Vier Edelmannskinderenstraete* et ce n'est qu'un siècle plus tard que s'est imposée la présente graphie française de la "rue des Quatre Fils Aymon". Pour expliquer l'origine de cette appellation, il est prétendu que le cheval Bayard transporta jusqu'à Bruxelles les quatre frères Aymon et qu'il s'installa dans une écurie du Sablon. Il est plus plausible qu'il y avait à proximité un cabaret à l'enseigne des quatre fils Aymon et une grande remise où étaient entreposés les géants de l'ommegang et un grand cheval Bayard.

Rappelons à cet égard, que le 2 juin 1549, il y eut à Bruxelles un ommegang, à l'occasion de la présentation de l'infant Philippe par Charles Quint aux Brabançons. Les souverains et leur entourage assistèrent au défilé des corporations, des arquebusiers de Saint Christophe, des archers de Saint Antoine, des arbalétriers du Grand Serment et de Saint Georges, et s'esclaffèrent au passage du char chargé d'un orgue dont un ours appuyait sur le clavier auquel étaient reliées des queues de chats : chaque pression d'une touche

entraînait le miaulement discordant d'un félin.

La procession devait aussi comporter Jean de Nivelles et ses trois chiens ainsi que des géants et des singes précédant le cheval Bayard monté par les fils Aymon coiffés de toques écarlates aux plumes blanches.

L'ommegang avait été créé pour commémorer le transfert à Bruxelles de la statue miraculeuse de Notre-Dame-sur-la-Branche de la cathédrale d'Anvers et désormais il célèbre la fête en l'honneur de Charles Quint. Quant à l'entourage de Charles Quint, il comportait, bien sûr, notamment les seigneurs de châtelainies importantes comme, sans doute, ceux de Carloo et de Stalle car Charles aurait pu connaître Wautier van der Noot et son fils Gaspard puisqu'il aurait précédemment séjourné au château de Carloo d'alors, et même gratifié la chapelle castrale d'une relique de la Sainte Croix.

Certains représentants des institutions brabançonnaises étaient aussi certainement présents comme, par exemple, les échevins de la Chambre d'Uccle. Cette Chambre était une instance judiciaire d'appel compétente *ratione loci* pour certaines juridictions rurales brabançonnaises, et compétente *ratione materiae* dans l'application du droit coutumier ucclais concernant notamment les biens immobiliers successoraux. La Chambre d'Uccle ne siégeait plus à Uccle mais, depuis Philippe le Bon, siégeait à Bruxelles. Elle avait conservé son appellation et ses compétences et administrait également le village ducal d'Uccle car le village ucclais dépendait directement du duc de Brabant et non des seigneuries de Carloo ou de Stalle. Nul doute qu'à l'instar de leurs concitoyens brabançons, de nombreux édiles, bourgeois et manants ucclais assistèrent aussi à l'ommegang et y applaudirent le fameux destrier.

Ainsi donc la renommée des quatre fils Aymon, en Europe occidentale, en région actuelle de Bruxelles-Capitale et dans la cité ucclaise, suscite une évocation de quelques traits saillants de la légende et d'une origine plausible de celle-ci.

## 2. Evocation de la légende des quatre fils Aymon

Il est notoire que la légende des quatre fils Aymon, épopée longue de milliers de vers, conte les conflits opposant à Charlemagne quatre chevaliers révoltés, les fils d'Aymon de Dordone. Dans l'Union européenne, Charlemagne est perçu comme le grand empereur d'Occident, à la fois unificateur par ses conquêtes, réformateur de la justice, propagateur de l'enseignement et même champion des idées chrétiennes. Il en est de même à Uccle, d'autant plus que les Ucclois auraient accueilli en fin de l'an 804, Charlemagne et Léon III. Le pape aurait consacré la nouvelle église Saint-Pierre, justifiée par une population uccloise croissante. Il est vrai que Charlemagne a accueilli le pape, dans son domaine de Quierzy, près de Laon, en vue d'aller ensemble à Aix-la-Chapelle, cette véritable capitale de l'empire. De Quierzy, des routes carrossables permettaient, par exemple, d'atteindre Bavai et ensuite Hautmont, village proche de Maubeuge.

L'abbaye d'Hautmont aurait accueilli le pape et l'empereur (Charlemagne se serait aussi incliné devant les reliques des saints Walbert et Bertille dans l'église de Cousolre, village voisin.) De l'abbaye d'Hautmont, peut-être en passant par l'abbaye de Lobbes, il est possible de gagner Nivelles et ensuite Uccle, éventuellement par Avijl, le fameux chemin de Nivelles à Bruxelles qui atteignait le centre de Carloo.

Après avoir consacré l'église Saint-Pierre et s'être reposés à Uccle, les importants voyageurs ont pu gagner Aix-la-Chapelle via Tongres. Du fait de cette tradition, il y a eu des interprétations imaginaires de certains lieux-dits d'Uccle : Carloo dériverait de Karel et de Leo, les prénoms des souverains, ou encore dériverait de Karel et de loo correspondant au bois de Charles ; Stalle proviendrait de stal relatif à l'écurie ou l'étable qui aurait abrité les chevaux de l'empereur ; Calevoet serait une déformation de karel te voet, relatif au passage pédestre d'un gué par Charlemagne (Il est vrai que si l'Histoire est concernée par les

mentalités, elle ne peut pas, non plus, négliger les représentations.)

Le rappel du séjour de Charlemagne et de Léon III à Uccle, s'estompe un tant soit peu, par rapport à la prégnance de la chanson de geste carolingienne.

Au début de l'épopée, est narrée l'insubordination du duc de Beuve d'Aygremon et de son frère Aymon de Dordone, à l'égard de Charlemagne. Celui-ci a rassemblé une armée pour punir les insubordonnés mais n'est pas parvenu à s'en saisir. Peu après, Beuve est tué dans un attentat et, bien plus tard, Charlemagne et Aymon se réconcilient quand même.

C'est dans son palais parisien qu'alors l'empereur accueille les quatre fils Aymon (Allard, Renaud, Guichard et Richard) et les arme chevaliers. A cette occasion, Renaud reçoit le cheval-fée Bayard, un don de la fée Orlande. Durant le séjour des Aymon à la Cour, lors d'une partie d'échecs, Bertolai, neveu de Charlemagne, est occis par Renaud, accusé à tort de tricherie. Renaud et ses frères prennent alors la fuite, tous quatre montés sur le merveilleux cheval Bayard. Ce destrier peut, en effet, porter quatre hommes en armure, en étendant son échine ; il galope plus rapidement qu'un faucon ne vole, de sorte que les quatre frères peuvent s'échapper et se réfugier dans la forêt d'Ardenne. C'est au cœur des bois, sur une montagne dominant la Meuse, que les fils Aymon construisent le château de Montessor et y vivent pendant sept ans. Charlemagne, cependant, apprend le lieu de leur retraite et ordonne à son armée de marcher vers l'Ardenne. Les fils Aymon et leurs partisans, au retour d'une chasse, rencontrent l'avant-garde impériale, l'anéantissent et se réfugient dans leur château.

Après un long siège de Montessor, et à la suite d'une trahison, les fils Aymon sont contraints de fuir, à nouveau, et pendant quelques années, vivent difficilement de chasse et de rapine dans la forêt d'Ardenne. A la fin, les quatre frères gagnent le château de leur enfance, à Dordone, où leur mère leur vient en aide et les rééquipe. Ils sont aussi rejoints par leur cousin, Maugis d'Aygremon, qui

est un enchanteur. Ensemble, ils vont proposer leurs services au roi Yon de Gascogne. Chez les Gascons, les quatre fils Aymon aident le roi Yon à repousser une invasion de Sarrasins. Durant le combat, Renaud a capturé le roi des Sarrasins tandis que Bayard s'est emparé de l'alezan en le traînant par la crinière. En récompense, les Aymon reçoivent le vieux castel de Montauban qu'ils restaurent tandis que Renaud épouse Aélis, la sœur du roi.



LA ROCHE A BAYARD.

*La Roche-Bayard, à Dinant,  
d'après une gravure du XIXe siècle.*

Malheureusement, Charlemagne découvre Montauban, refuge des quatre proscrits. Des

contraintes sont exercées sur le roi Yon pour tendre un piège aux Aymon. Ceux-ci acceptent, en effet, de se rendre sans leurs destriers et sans escorte, dans la profonde forêt de Vaucouleurs, pour négocier une réconciliation. Il s'agit, en réalité, d'un guet-apens, au cours duquel les Aymon sont blessés et y auraient laissé la vie, si Maugis n'avait pas surgi. En effet, l'enchanteur monté sur Bayard, conduit une hipparchie et met en déroute les adversaires de ses cousins. Il guérit

alors rapidement les plaies profondes des blessés, grâce à des onguents et des herbes merveilleuses. Quant à Bayard, il faut rappeler que le moindre de ses sauts lui permet de franchir au moins trente pieds et que ses hennissements portent au loin, de sorte qu'il peut prévenir d'une rescousse. Dès lors, les rescapés rejoignent leur forteresse de Montauban. Le roi Yon s'est entre-temps enfui mais est capturé comme traître par les Carolingiens. Renaud n'hésite pas à secourir Yon et rencontre en combat singulier, Roland, neveu de Charlemagne. Ce chevalier est désarçonné et sa monture Veillantif est mise à mal par une ruade de Bayard. Cependant Roland se dégage et parvient à capturer Richard tandis qu'Yon est délivré par Renaud.

Dans la suite, différentes péripéties pourraient être évoquées telles que la délivrance de Richard car Maugis peut plonger ses ennemis dans le sommeil ; l'intervention de Bayard auprès de son maître endormi, pour l'éveiller d'un coup de sabot vu la survenance d'un danger ; l'emprisonnement de Maugis qui parvient à se libérer de ses chaînes par sa seule volonté ; l'enlèvement momentané de Charlemagne plongé dans le sommeil par Maugis, etc.

Cependant le siège de la forteresse de Montauban va se poursuivre et sa prolongation va devenir insoutenable pour les assiégés réduits à une terrible famine. Heureusement, par chance, grâce à la découverte

d'un souterrain par Bayard, Renaud, Aélis et leurs deux enfants, ainsi que les autres Aymon, parviennent à s'enfuir et à se réfugier dans une contrée du nord-est où se trouve le château fort de Trémoigne que Maugis a offert à Renaud. Charlemagne et ses troupes viennent alors assiéger Trémoigne, et de nombreux combats se déroulent à nouveau. Finalement, l'empereur accepte de conclure la paix, à condition que Renaud parte en pèlerinage au Saint-Sépulcre et que Bayard lui soit livré. Renaud accepte et se met en route, tandis que, du pont des Arches de Liège, Bayard est jeté dans la Meuse. Bayard s'échappe cependant à la nage et s'enfonce dans la forêt d'Ardenne, où selon Froissart, il est encore et y hennit parfois.

Après de nouvelles aventures chevaleresques à Jérusalem, dont la prise de la ville sainte, Renaud revient à Trémoigne mais y apprend la mort d'Aélis ; la duchesse ne pouvait vivre sans Renaud et a succombé de chagrin. Renaud va alors présenter ses deux fils à Charlemagne qui les arme chevaliers. Peu après, Renaud part à Cologne et se fait humblement embaucher comme manœuvre sur le chantier de la cathédrale en vue de mériter son salut éternel. Pour un troubadour, il est pénible de chanter que Renaud est tué par des ouvriers italiens, jaloux de son zèle. Toutefois, le corps de Renaud jeté dans le Rhin surnage et est ramené sur le rivage par les poissons tandis que retentissent les chants des anges. Lors des funérailles, le char funèbre se dirige seul, sans guide, vers Trémoigne et est évidemment suivi par une importante procession. Le corps de saint Renaud est alors placé dans une châsse de l'église Notre-Dame de Trémoigne.

Contrairement à la chanson de Roland, la chanson des quatre fils Aymon ne magnifie pas Charlemagne qui est vindicatif et dépourvu d'équité face à Renaud plein de courage et de générosité. A cet égard, un intéressant recours à la légende peut être mentionné pour l'agglomération bruxelloise. Il faut savoir que durant l'occupation allemande, pendant la seconde guerre mondiale, la vie culturelle persista et c'est ainsi qu'en décembre 1941, a été créé au Théâtre des Galeries, *Le jeu des quatre fils Aymon*. Cette pièce de théâtre avait

été écrite par le Saint-Gillois Herman Closson pour les comédiens routiers. Le succès a été foudroyant car on y voyait, dans une atmosphère épique médiévale, quatre chevaliers s'opposer à l'empereur Charlemagne. Les sous-entendus de la pièce mettaient les spectateurs en communion d'esprit, face au jour d'une occupation militaire.

(à suivre)

### Sources bibliographiques

- Histoire de Bruxelles*, G.H. Dumont, 1997.  
*Histoire illustrée de la littérature française*, P. Grouzet, E. Abry et C. Audic, 1947.  
*Histoire d'Uccle*, Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs, 1994.  
*La Guerre des Gaules*, W. Goossens et L. Sprangers, 1977.  
*La Guerre des Gaules*, Jules César (M. Rat), 1964.  
*La légende des quatre fils Aymon*, illustrée par J. Laudy, 1979.  
*Les quatre fils Aymon ou Renaud de Montauban*, M. de Combarieu et J. Subrenat, 1983 (sur la base du manuscrit La Vallière).  
*Les quatre fils Aymon*, F. Johan, 1983.  
*Les avatars d'une chanson de geste*, S. Bonduelle-Michels, 1996.  
*La légende des quatre fils Aymon*, E. Herbecq, 1988.  
*Les quatre fils Aymon ou l'épopée d'Ardenne*, J.L. Duvivier de Fortemps, 1991.  
*L'histoire merveilleuse et très plaisante des quatre fils Aymon*, Ch. Gailly de Taurinnes, 1928.  
*Le roman des quatre fils Aymon, princes des Ardennes*, P. Tarbé, 1861.  
*Le jeu des quatre fils Aymon*, H. Closson, 1941.  
*Les quatre fils Aymon*, F. Kiesel, 2012.  
*Chroniques de Haute Sambre*, C. Forges et P. Cnudde, 2011-2012.  
*Jehan de Thuin*, M. Conreur, 1997.

#### Revue *Ucclesia* :

- « L'église Saint-Pierre à Uccle consacrée en 804 par le pape Léon III ? », Eric de Crayencour, 2004.  
« Le maître graveur Auguste Danse et les siens », Mme Rassart-Deberg, 2005.  
« Les origines d'Uccle », J.M. Pierrard, 2005-2009.  
« Olivier Strebelle, une enfance uccloise », L. Vannieuwenborgh et S. Killens, 2010.  
« Impressions et réflexions sur les Nerviens et leur combat », C. Forges, 2012.  
« Premières mentions d'Uccle et de sa paroisse », P. Ameeuw, 2012-2013.

# Ik Dien, Zei de Politieaan (16)

---

## Fritz Franz Couturier (1914 - 1996)

### DE AARDBEVING

Aardbevingen doen zich zelden in ons land voor maar kunnen in een paar sekonden de bevolking op hol brengen. Ik heb er de ondervinding van opgedaan op 12 juni 1938.

Ik denk dat het rond 12 uur gebeurde. Met enkele kollega's zaten wij op een lompe bank achter een overgrote tafel in de wachtkamer van het politiekommissariaat van 't Langeveld. De ene agent babbelde met de andere, terwijl een derde zijn te bestellen dokumenten nakeek. Plotseling hoorden wij een vreemd lawaai gevolgd door een niet alledaagse trilling die enkele sekonden duurde. Het plafond scheurde open en iedereen vluchtte de straat op. Schouwen donderden naar beneden, muren spleten, huisdieren sloegen op vlucht terwijl de mensen zich afvroegen of het laatste oordeel nabij was. Van overal werd telefonisch om hulp gevraagd en konden wij ons weer nuttig maken in tientallen gevallen.

Het is vandaag, dag op dag, veertig jaren geleden dat wij dit cataclysm meemaakten (geschreven te Nieuwpoort-Bad op 12.6.1978).

Gelukkig vielen er in Ukkel geen mensenlevens te betreuren. Stoffelijke schade was er genoeg maar die kon spoedig worden hersteld.

### DE EZEL VAN DE ROZE HOEVE

(‘t Hof ten Hove – 1708)

Ieder Ukkelaar kent de Roze Hoeve (‘t Hof ten Hove 1708, werd rond de jaren 1920 veranderd in “Ferme Rose”), gelegen op de

hoek De Frélaan-Sukkelweg. Deze hoeve had vroeger als klooster gediend en later werden de overblijfselen omgevormd tot een hoeve waar men boterhammen met platte kaas kon eten en waar krieb en geuzebier door vele Brusselaars werden gedronken. De kinderen konden hun dorst met verse melk lessen.

Een boer met vrouw en kind beheerde geruime tijd deze hoeve. Aan de overkant van de Sukkelweg strekte zich een weide uit met overdag enkele koeien van voormelde boer, alsook een grijze ezel die zo oud was dat hij nauwelijks op zijn poten recht kon blijven. Ware hij ooit gevallen, hij zou zeker niet meer recht gekomen zijn. Wanneer hij 's morgens met de koeien in de weide werd gedreven, stond hij dadelijk stil en verroerde geen vin meer alvorens de boer hem 's avonds kwam halen. “Rikske”, want zo had ik hem genoemd, at niet veel en ik vroeg mij af hoe hij in het leven kon blijven met zo weinig voedsel. Menig maal heb ik hem een klontje suiker toegestoken, hetgeen hij dankbaar aanvaardde. Rikske was geen eigendom van de boer, maar wel een kostganger die er geland was na een weddenschap tussen twee drinkebroers.

De feiten hadden zich op de volgende manier afgespeeld. Twee vrienden bevonden zich in een herberg van het Vleurgat en hadden enkele pintjes geuzebier te veel gedronken, hetgeen hun in een plezierige stemming had gebracht. Toen Flupke, een oud manneke van Sint-Genesius-Rhode, in de herberg zijn boterham kwam opeten werd de stemming nog vrolijker, want een van de twee drinkebroers beweerde dat hij de ezel van Flupke zou kopen. Deze was een houtverkoper die met kar en ezel zijn waar van huis tot huis aanbood en verkocht. Er werd een weddenschap aangeaan

tussen de twee vrolijke klanten, en het gevolg ervan was dat de ezel zonder de minste moeite verkocht werd en zelfs voor een goed prijske.

Ziehier de dialog van drinkebroers.

Jef : Ik goan den zel kopen van den houtmarchand.

Louis : Niewoar zeker... da kan nie, Jef.

Jef : Da kan wel en wové niet, Louis ?

Louis : Mo wa kunde gij met nen ezel doen ?

Jef : 't Es gelijk, ik koop deze ezel !

Louis : Zeide gij op uwen kop gevallen, Jef ?

Jef : Nie, mo gij misschien ?

Louis : Gij teert niet, Jef – Wette da ?

Jef : Ik wed vé al wa gij wilt... edde me vast ?

Louis : Wel, vé nen bak geuze, begot ?

Jef : Mo betolen, he menneke ?

Louis : Afgesproken..., da wil ik zien ?

Jef wendt zich tot Flupke.

Flupke : Merci, moa mijnen ezel is oud zulle.

Jef : Oud of niet, 't es nen ezel, niewaar ? Geef on nog ne geuze !

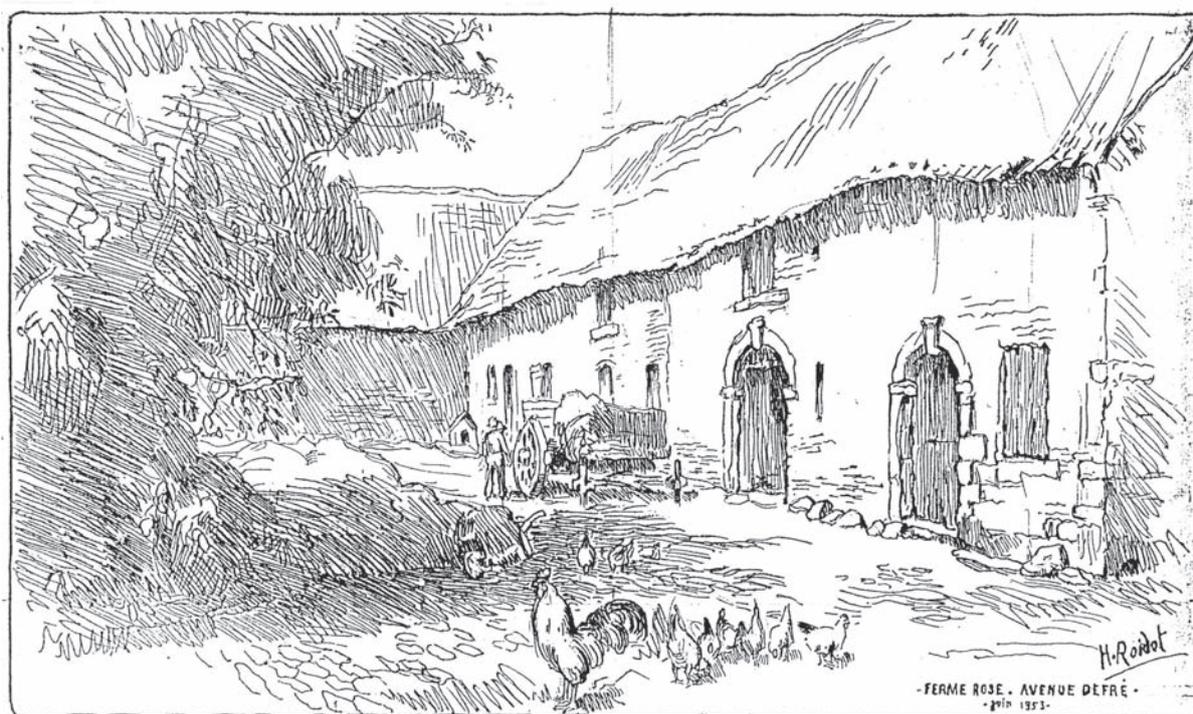
En gedrieën dronken zij weer geuze.

Een ezel kopen als men dronken is dat gaat vanzelf, maar een ezel mee naar huis nemen is wat anders. Niet alle vrouwen zijn immers gesteld op een viervoeter in hun huis. Dat beseften onze twee helden toen het te laat was.

Jef, de koper, kreeg spijt, niet over de betaalde prijs maar wel omdat hij geen plaats had om de ezel te stallen. Hij kon hem toch niet in zijn badkamer installeren.

Wat nu gedaan ?

Louis, zijn kameraad, had het vlug gevonden. Hij zou met de boer van de Roze Hoeve spreken en trachten een oplossing te vinden. En zo vertrokken de twee vrienden met hun ezel naar de Roze Hoeve. Er werd een akkoord bereikt,



Jef : Patje... verkoept mij aven ezel, a.u.b.

Flupke : Wa gefst er veu ?

Jef : Honder krank als 't moet.

Flupke : 't Es gebakken... kom moar af me a poen ?

Jef : Voilà begot.

En de 100 frank lag op tafel.

Rikske mocht bij de boer als kostganger blijven tot zijn laatste adem. Dit gebeurde enkele jaren later ; onverwachts had de ezel een hoornstoot van een koe gekregen.

Spijtig voor mij, want ik hield van Rikske.

*(Wordt vervolgd)*

# NOUVELLES BRÈVES

## Centenaire de l'église Saint-Job

Les festivités qui entourent le centenaire de l'église Saint-Job se continuent en ce milieu d'année 2013.

Le 26 mai, Rik Rijckaert, qui a longtemps vécu dans le quartier, a évoqué les commerçants de Saint-Job dans sa conférence intitulée « Handelaars en winkels in Sint-Job ».



*Conférence de Rik Rijckaert, assisté de son épouse, dans l'église Saint Job*

En juin, s'est tenue dans l'église une exposition sur « Carloo Saint-Job au temps jadis ». On pouvait y voir de nombreuses et intéressantes photos de la place Saint-Job et des environs, ainsi que des souvenirs de sociétés qui ont animé le quartier, à commencer par les Bergspelers.

En septembre, ce sera au tour de notre Cercle d'y organiser une exposition (voir Vie du Cercle).

Enfin, une brochure bilingue (français-

néerlandais) perpétuera les fêtes du centenaire. Il est projeté de la publier au mois de septembre. Elle sera disponible lors de l'exposition organisée par notre Cercle. Nous nous sommes d'ailleurs chargés du chapitre consacré à l'histoire du quartier et du hameau qui l'a précédé.

## Inauguration d'un nouveau tronçon de la promenade verte

Le dernier dimanche de mai, la ministre Evelyne Huytebroeck a inauguré le nouveau tronçon de la promenade verte qui relie la chapelle Hauwaert, avenue Dolez, au chemin du Puits.

Tronçon important en ce sens qu'il longe le côté abrupt du plateau Engeland qui sépare ce dernier du cimetière de Verrewinkel, avant de poursuivre par la limite intérieure de l'ancien Institut Pasteur. Ainsi, pour la première

fois, les magnifiques prairies de l'Institut et le haras de Frédéric Brugmann sont accessibles aux regards des promeneurs. Le vallon du Tettekens Els, particulièrement riche au point de vue historique, humain et écologique a été décrit dans les Ucclesia n<sup>os</sup> 220 à 225 et sa réhabilitation espérée vient, avec cette promenade, de franchir une étape importante.

L'équipe de Bruxelles Environnement (IBGE), créatrice de cette réalisation, était à l'honneur et l'un de ses responsables, M. Serge Kempeneers, a guidé les premiers promeneurs

en les informant des mesures de suivi qui seront prises ainsi que des niches réalisées pour attirer des insectes rares en cet endroit, comme la lucane cerf-volant.

Ajoutons que, avec cette heureuse réalisation, la chapelle retrouve un chemin qui débouche devant elle. Auparavant, le Roweg, dont l'avenue des Pâturins suit l'assiette, faisait un coude à sa hauteur depuis des siècles avant de poursuivre vers Rhode-Saint-Genèse.

## Le Geleytsbeek à Uccle

Tel était le titre de l'intéressante promenade organisée le 20 juin par le département Stratégie Eau de Bruxelles Environnement (IBGE). La guide, Mme Carole Dauphin, a mené un groupe important le long du Geleytsbeek en signalant les réalisations passées et les projets futurs. La promenade s'est poursuivie dans le Kinsendael, traversé par des affluents du Geleytsbeek avant de revenir rue de l'Etoile où le ruisseau, hélas enterré (mais les fonctionnaires de l'IBGE n'ont pas renoncé à l'espoir de le remettre au jour), poursuit son cours vers la limite d'Uccle. Le groupe s'est retrouvé à la fameuse piscine Nemo pour boire le verre de l'amitié.

Le personnel de l'IBGE a apporté aux participants nombre de précisions bienvenues sur le cours du Geleytsbeek. Des compléments historiques ont été apportés par quelques affiliés de notre Cercle. Le désir d'échange,

l'écoute, l'ouverture d'esprit et l'enthousiasme des membres de l'IBGE n'ont pas manqué de frapper les participants. Cet esprit permet d'augurer une collaboration fructueuse dans l'avenir.

Le site [www.coordinationenne.be](http://www.coordinationenne.be), géré par les animateurs de la promenade, propose des balades à pied, à vélo ou en bateau bien attirantes et intéressantes.

## Visite de l'ancien Institut Pasteur organisée par l'ACQU

Guidé par Mme Kris Huygen, chef de service à l'ancien Institut Pasteur, un groupe de membres de l'ACQU auxquels s'étaient joints quelques affiliés de notre Cercle ont découvert ou redécouvert la vingtaine d'hectares où le baron Frédéric Brugmann, avant-guerre, élevait ses chevaux de course. Le temps ensoleillé a permis d'admirer les grasses prairies et les monumentales vieilles haies formées d'arbres adultes. Délaissant un court moment le domaine, le groupe a admiré les belles échappées que la promenade verte, inaugurée récemment, offre aux regards. Le triple intérêt de ce site campagnard – à la fois écologique, esthétique et scientifique – a été évoqué au sein de ce coin de campagne préservée d'Uccle.



*L'ancien haras de Frédéric Brugmann derrière l'ancien Institut Pasteur (rue Engeland)*

## Revue Bruxelles patrimoines : cinquième numéro

Le cinquième numéro (décembre 2012) de cette intéressante revue est entièrement consacré à l'Hôtel Dewez, sis rue de Laeken, 73-75, à Bruxelles. Cette belle demeure classique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle a été longtemps abandonnée avant de faire l'objet, pendant une vingtaine d'années (de 1990 à 2011), d'une restauration très fine et d'une réaffectation qui lui permet d'accueillir le Musée belge de la franc-maçonnerie. Il s'agit d'un projet régional.

Les domaines les plus variés de l'art de construire ont été abordés dans ce numéro, faisant l'objet d'articles distincts signés par des spécialistes. On notera une étude de l'hôtel Dewez sous l'angle de l'archéologie du bâti, révélant des fragments d'éléments plus anciens pouvant remonter jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. On relèvera aussi des recherches sur les marbres des cheminées, sur les peintures murales et sur les papiers peints qui se sont succédé depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1960.

Jean-Baptiste Dewez (1731-1812), qui a conçu la demeure, a été à son époque le plus grand architecte de nos régions appelées alors les Pays-Bas autrichiens. On lui doit un très grand nombre de réalisations, civiles et religieuses. Son nom nous vient en tête devant chaque monument classique de nos provinces, comme celui de Vauban est évoqué dès qu'on s'approche d'une fortification bastionnée autour de nos villes. Dewez a été notamment l'auteur de la reconstruction de l'abbaye de Forest, terminée en 1764.

Il a aussi œuvré à Uccle où, à la demande de l'abbesse de Forest, il a procédé à l'agrandissement de l'ancienne église Saint-Pierre. Mais le projet a rencontré l'opposition des paroissiens ucclois, et l'abbesse a été contrainte de démolir le vieux sanctuaire et de le remplacer par l'actuelle église, en faisant appel à un autre architecte : Jean-François Wincqz. Néanmoins, pendant très longtemps, on a attribué l'église Saint-Pierre au crayon, plus prestigieux, de Dewez.

## Revue Bruxelles patrimoines : hors-série 2013

La revue Bruxelles patrimoines a consacré un numéro hors série (2013) à l'histoire du patrimoine bruxellois sous le titre « Le patrimoine écrit / Notre histoire ». De nombreux auteurs se penchent sur l'évolution des monuments et du paysage de Bruxelles depuis la Préhistoire jusqu'à aujourd'hui. C'est le territoire de la Région bruxelloise, et non seulement celui du Pentagone, qui est envisagé. Uccle y a donc sa place ; une place modeste à l'origine, mais qui va en s'accroissant quand on aborde l'architecture de l'Entre-deux-guerres et surtout celle de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

### Henri Jacobs

Le tome 71 des Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles (2012-2013) est entièrement dévolu à l'architecte Henri Jacobs. Il reproduit la remarquable étude que Françoise Jurion - de Waha a réalisée sous le titre de : « Le petit monde de Henri Jacobs (1864-1935) » et qui constitue la première monographie scientifique consacrée à l'architecte.

Henri Jacobs est à l'origine d'une œuvre nombreuse et variée. Il est surtout connu comme spécialiste de l'architecture scolaire dans l'agglomération bruxelloise et dans le Brabant. Uccle fait partie des communes pour lesquelles Jacobs a construit un nombre représentatif d'écoles, comme à Schaerbeek mais en plus modeste. L'étude nous apprend aussi que l'architecte a réalisé d'autres bâtiments que des écoles sur le territoire de notre commune : au moins une maison et une fabrique.

Nous espérons poursuivre prochainement la présentation du travail de F. Jurion en revenant plus en détails sur les rapports entre Jacobs et Uccle.

# VIE DU CERCLE

## In memoriam

C'est avec peine que nous avons appris le décès survenu le 26 février dernier de Jean Van der Stricht, à l'âge de 90 ans. Résistant de la dernière guerre, chirurgien internationalement reconnu, professeur à l'U.L.B., il fut membre de notre cercle depuis 1971.

Il avait tenu à assurer un élevage de la race de poules naines dites « barbues d'Uccle ». Il fut aussi un grand défenseur de la forêt de Verrewinkel et de la forêt de Soignes et en particulier de la forêt dite « cathédrale ». Il fut en 1998 l'un des fondateurs de l'« Association protectrice des arbres en forêt de Soignes » qui s'est attachée notamment à répertorier une centaine d'arbres dans la partie bruxelloise de la forêt.

## Notre promenade du 14 avril 2013

Ce fut certes l'une des rares journées ensoleillées de ce printemps presque hivernal. Une quinzaine de participants se retrouvèrent devant la gare de Calevoet, que notre Cercle avait jadis ornée d'une plaque rappelant son centième anniversaire. Ils se rendirent tout d'abord vers le parc du Kinsendael par le sentier Jan Van Nijlen et la plaine du Bourdon en plein chantier. Ils traversèrent ensuite le Kinsendael où fleurissaient des anémones des bois et purent s'arrêter devant le confluent du Kinsenbeek et du Groelstbeek, des dénominations que nous devons à feu Mme Orloff.

On traversa ensuite le Kriekenput, pour rejoindre le parc de la Sauvagère, non sans avoir été voir au préalable la fontaine du chemin du Puits (traduction fantaisiste de « Borreweg »). De la Sauvagère où se trouve un splendide séquoia géant, sans doute le plus gros arbre d'Uccle, le groupe entama la traversée du Kauwberg. Il faut se réjouir qu'il n'ait pas plu les jours

précédents, ce qui nous évita des chemins par trop boueux. La promenade se termina par la visite du nouveau parc dénommé « le Broek », situé à l'emplacement de l'ancien grand étang de Carloo (ou Saint-Pierre) aujourd'hui asséché, avant que chacun ne s'en retourne chez lui.

## La fête du Homborch en mai 2013

Le 19 mai 2013, jour de la Pentecôte, une parade organisée dans le quartier du Homborch, précédée et suivie d'animations, s'illustrait comme la continuatrice non seulement des fêtes folkloriques qui égayaient jadis nos quartiers, mais aussi du carnaval du centre d'Uccle qui se déroula de 2000 à 2007. On y retrouvait les géants de Carloo-Saint-Job, quelques chasseurs de pinkères, des clowns et des chars ainsi qu'une fanfare, celle d'Orp-Jauche, qui remplaça au pied levé celle du Meyboom. Il s'agissait pourtant d'une nouvelle initiative, due aux clowns Sergio et Filippo (Serge Devos et Francisco Rosado Rodriguez) et soutenue par les échevinats de la Jeunesse et de l'Action sociale. La fête rencontra un vif succès encouragé par un temps exceptionnellement clément et ensoleillé en ce printemps hivernal. Notre Cercle (qui s'attache aussi au folklore) a voulu manifester son appui à une telle organisation par l'octroi d'un subside financier et par la tenue de sa promenade mensuelle en parallèle à ces festivités, à savoir – après la parade – un tour dans le quartier du Homborch, à partir de la place du Chat Botté. La promenade n'a pas attiré plus d'une dizaine de personnes mais, pour une fois, l'important n'était pas la marche elle-même mais bien la participation aux festivités générales. On y a profité aussi d'une intéressante petite exposition consacrée à l'histoire du Homborch et l'on s'est dit qu'il serait utile de la compléter par une étude approfondie sur le quartier. Avis aux amateurs.



*19 mai 2013 : Fin de la parade. Les géants arrivent place du Chat Botté.*

### **Autour du Broek et du Petit Saint-Job en juin 2013**

Ce 16 juin 2013, Louis Vannieuwenborgh, administrateur de notre Cercle, nous a fait découvrir ou redécouvrir le carrefour de la chaussée de Saint-Job, de l'avenue de la Chênaie et de la rue du Repos, au cœur du quartier connu autrefois sous le nom de Broek ou de Petit Saint-Job. Nous ne sommes guère sortis de ce carrefour, autrement dit nous avons peu marché, mais nous avons beaucoup appris sur tout ce qui a fait l'intérêt du site : un ruisseau, des étangs, de vieux chemins, des moulins, des cafés et des commerces. Notre guide a présenté leur évolution avec une précision chirurgicale voire microchirurgicale. Louis Vannieuwenborgh s'est aussi longuement étendu sur les habitants, plus ou moins illustres, de ce quartier. Lui-même en est originaire et dans la quarantaine de participants à la visite, nombreux avaient des liens personnels

avec les lieux. Ce qui ajoutait de l'émotion à ce parcours déjà riche en érudition. A la fin de celui-ci, nous avons été invités à boire un verre au Pigeon Noir, ouvert spécialement ce dimanche pour le Cercle par le patron, M. Henri Demol. Cet ancien café qui, même transformé en restaurant, témoigne encore de ce que fut la vie locale au temps où le Petit Saint-Job était un hameau isolé ayant sa vie propre. Rappelons que la promenade de ce 16 juin faisait écho à deux autres promenades organisées par Louis Vannieuwenborgh dans les environs immédiats, en mai 2004 et en mai 2005. On y retrouvait un souci aussi poussé du détail et une identique richesse d'informations faite de souvenirs personnels, de précieux témoignages (de François Truyens et de Jean Van Kalk notamment) et d'une patiente recherche de documents historiques.



*16 juin 2013 : Louis Vannieuwenborgh donne les premières explications  
au bas de la rue du Repos, face au Guignol.*

## **Exposition sur la seigneurie de Carloo en septembre 2013**

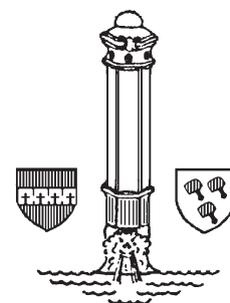
Notre Cercle, comme nous l'avons déjà signalé, fait partie du comité organisateur du centenaire de l'église Saint-Job. Dans ce cadre, il organisera une exposition sur la seigneurie de Carloo qui se tiendra du 21 au 29 septembre 2013 (précédée d'un vernissage le vendredi 20 septembre). La manifestation aura lieu dans l'église. On y présentera notamment l'histoire des pierres funéraires de trois seigneurs de Carloo (de la famille van der Noot) qui ornent la chapelle latérale.

Comme chaque année, notre Cercle participera aussi à la Foire agricole de Saint-Job qui se tiendra le samedi 28 septembre 2013.

## Membres d'honneur

(par ordre d'octroi du titre)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur †  
M. André Gustot, ancien administrateur  
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président  
M. Paul Martens, ancien administrateur  
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président  
M. Jacques Lorthiois, administrateur et ancien vice-président †  
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur †  
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur  
M. Jacques-Robert Boschloos, ancien administrateur  
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier  
M. Raf Meurisse, ancien administrateur  
M. Jean Lhoir, ancien éditeur d'Ucclensia

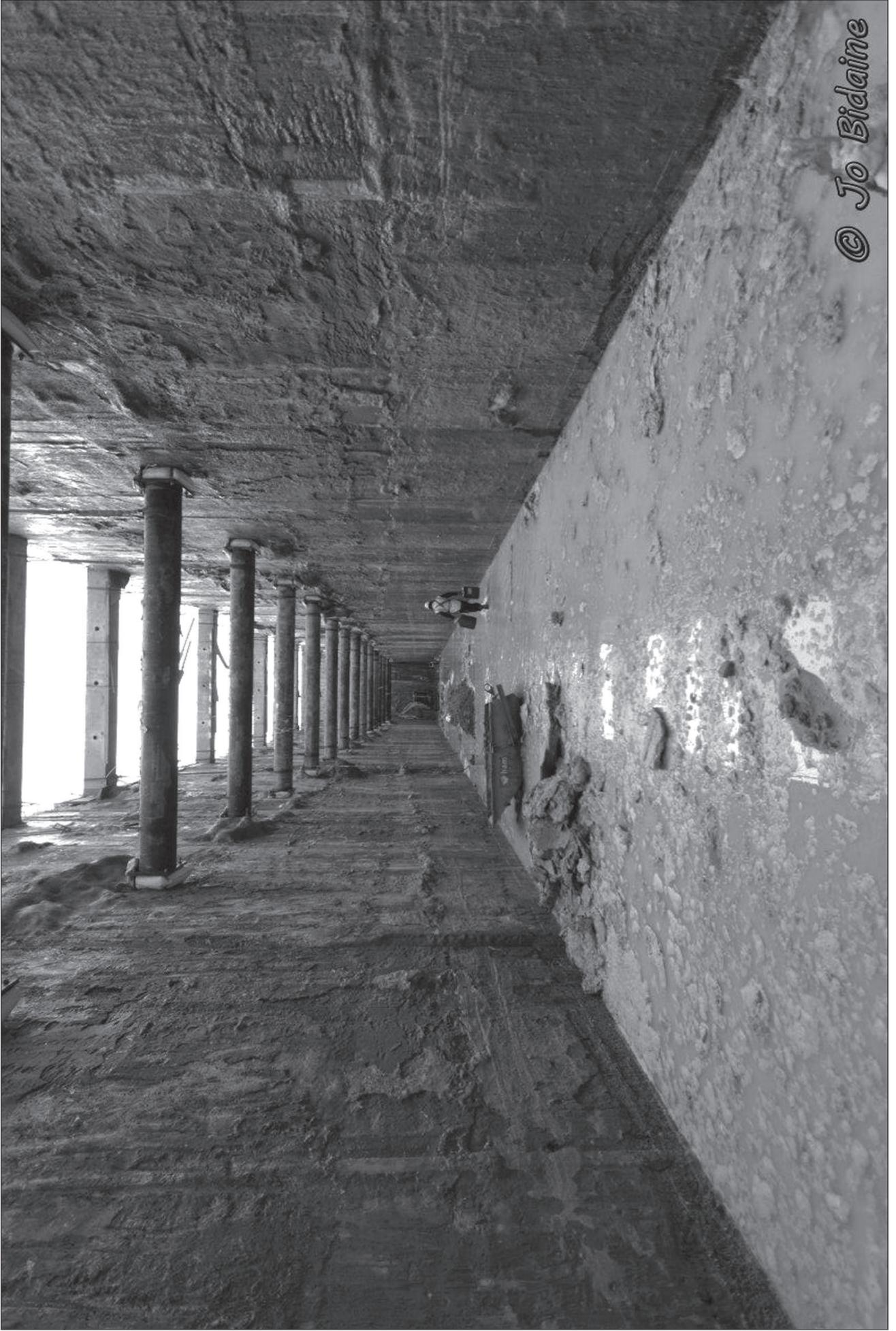


## Ouvrages édités par le cercle

Les ouvrages ci-après restent disponibles et peuvent être obtenus au siège de notre cercle :

Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	6 euros
Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps	4 euros
Les châteaux de Carloo	5 euros
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune	2 euros
La chapelle de Notre - Dame de Stalle	2 euros
Le Papenkasteel à Uccle	1 euro

Editeur responsable : Jean Marie Pierrard, 9 rue Robert Scott, 1180 Bruxelles



© Jo Bidaine